



Local CGT Cité
05.56.24.81.52

cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr

Local CGT Mériadeck
05.56.90.76.93

COMPTE RENDU CTL du 23 mars 2015

Fermetures des services d'accueil

LANGON (trésorerie, SIP, SIE), SIP et SIE BORDEAUX SUD-EST et NORD-EST,
trésoreries de CENON, CADILLAC, SOULAC

➤ Déclaration liminaire des élus CGT

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez aujourd'hui en 2^e séance d'un CTL suite au rejet unanime des représentants des personnels de vos projets de fermeture deux après-midis par semaine de l'accueil des usagers dans les services.

Les services présentés au CTL ne sont qu'une petite partie des services concernés par votre funeste projet puisque ce sont tous les services qui sont ou seront visés.

En effet, vous n'avez pas voulu présenter en séance les services dans lesquels les agents, soi-disant consultés par vote, se sont positionnés sur une option différente de celle souhaitée par la direction. Curieuse notion du dialogue social et de la démocratie !!!

De plus, dans certains groupes de travail, ces fermetures sont présentées comme des avancées et l'harmonisation de celles de la CUB présentée comme l'unique volonté des chefs de poste.

Vous consultez les agents, car la DG le demande mais faites en sorte que tout soit lissé avant passage en CTL et bien sûr lissé à votre volonté... !

Les élus CGT dénoncent cette façon de faire.

Dans le même contexte, alors que la DG prévoit cette opportunité, vous refusez d'organiser dans des sites où cela serait justifié, toute consultation des usagers.

Les élus CGT dénoncent là aussi votre façon... de ne pas faire !!!

Nous demandons solennellement aujourd'hui, avant que ces fermetures des services d'accueil soient entérinées en Gironde qu'une étude fine et objective des conditions actuelles des services d'accueil, des données chiffrées connues dans ces services (nombre de réception, population d'usagers concernée, fréquence journalière dans les périodes hors campagne IR et IDL, Idem pendant ces périodes etc...) nous soit présentée afin d'apprécier la justification de votre projet.

Les documents que vous nous présentez ne contiennent rien à part la demande du chef de service et le résultat du vote des agents après campagne électorale appuyée de la direction et voire, peut-être, après une deuxième consultation !!!

Dans ces conditions, la consultation des élus, représentants les personnels, sur ce sujet, en cette instance, le 5 mars puis aujourd'hui, démontre une fois de plus votre déni du dialogue social. En effet, vous décidez de présenter votre projet « décidé » sachant que quelles que soient les observations, remarques ou contestations des élus, in fine, à l'issue de la deuxième séance sur ce sujet, vous l'entérinerez une fois de plus sans avoir écouté, entendu, réfléchi.

Vous le niez et vous offusquez, mais encore une fois nous affirmons que cette façon de procéder ne démontre que mépris pour un véritable dialogue social.

Nous le déplorons, le contestons et le dénonçons.

Les élus CGT

En réponse à notre déclaration liminaire la direction reconnaît la cohérence de la demande de la CGT et indique qu'une étude chiffrée de la situation des services d'accueil sera mise en œuvre mais ... a posteriori.

Les représentants des personnels considèrent que le caractère différé de cet examen n'a pas de sens d'autant que la direction reconnaît que ces réductions d'horaires ne solutionneront pas tous les problèmes...

Les premières fermetures deux demi-journées par semaine des services d'accueil sont annoncées à partir du mois de juin.

➤ **VOTES** : L'ensemble des Organisations Syndicales a **voté contre** ces modifications.

Modifications d'horaires : SIP-SIE BLAYE

➤ Réduction d'horaires : la suite...

Aujourd'hui, la direction propose de réduire les horaires ouvertures au public à BLAYE d'une heure par jour.

Une fois de plus ce sont les suppressions d'emplois qui conditionnent cette régression du service au public.

➤ **VOTES** : L'ensemble des Organisations Syndicales a **voté contre** ces modifications.

Points pour information

Point sur le transfert de la taxe d'urbanisme et calibrage des emplois au service RNF (Recettes Non Fiscales)

Le bilan annoncé par la direction lors du précédent CTL montre que la question du calibrage du service RNF doit être à nouveau posée. La direction indique vouloir attendre encore pour examiner la situation des emplois de ce service.

Nous considérons que cette question est urgente dans la mesure où seuls 2 emplois sur les 4 qui devaient suivre la mission en 2012 sont en place. La direction s'est engagée à faire un nouveau point lors d'un prochain CTL.

Création du Pôle Contrôle Revenus Patrimoine PCR

Alors que la direction avance qu'une des visées du projet est d'amener de la cohérence dans l'organisation des structures FI actuelles, les élus CGT font remarquer que la situation des FI dans le département est bien la conséquence des décisions de la direction locale dans les années passées.

Le calendrier prévu par la direction est le suivant :

- * Établir une cartographie des missions du PCR
- * Réunir les chefs de services concernés par le périmètre du (ou des) pôle(s) envisagé(s).
- * Mise en place d'un groupe de travail (Chefs de services et agents volontaires).
- * Mise en place du PCR le 1^{er} septembre 2016.

Les élus CGT ont demandé que ce calendrier soit respecté afin que les agents concernés par ce projet puissent bénéficier, s'ils le souhaitent, de la possibilité de participer au mouvement général de mutation 2016 (demande à déposer en janvier 2016) pour changer de mission structure.

Ils ont demandé à la direction si cet engagement de la direction dans le calendrier, conduirait en cas de retard dans le déroulement du calendrier (impossibilité dans ce cas que les agents soient totalement informés des conditions de mise en place induisant leur participation ou non au mouvement général de 2016) à reporter la mise en place de ce pôle au 1^{er} septembre 2017.

La direction ne l'envisage pas et s'engage au respect du calendrier annoncé ! Dont acte...

Point sur la situation de la CDC et les centres de services bancaires

La CDC a imposé la création de 5 centres de services bancaires en France afin de tenir les comptes réglementés. Bordeaux sera rattaché à celui d'Angoulême à compter de novembre 2015. Ainsi, les charges et les emplois vont y être transférés.

Aujourd'hui le service est composé : d'une cellule « consignations » de 3 personnes, d'une cellule « tenue de compte » de 4 personnes, d'une chargée de clientèle et d'une chef de service.

C'est l'activité de la cellule « tenue de compte » qui sera transférée au centre services bancaires, ainsi 4 emplois seront supprimés.

La CGT a mis en exergue le paradoxe entre le but de cette restructuration (plus d'efficacité et d'efficacité) et le fait que le centre de services bancaires d'Angoulême connaît déjà beaucoup de dysfonctionnements.

Plusieurs schémas sont à l'étude quant à l'organisation qui sera mise en place pour les cellules restantes.

Les agents dont l'emploi est supprimé conservent la possibilité de rester en Gironde. Compte tenu de l'impact sur les effectifs et les conditions de travail, les élus CGT ont demandé que le CTL et le CHS soient saisis de cette question. La direction a confirmé que cette réorganisation sera soumise à l'avis de ces instances.

La CGT veillera particulièrement à ce que les agents bénéficient des priorités et des garanties devant être mises en œuvre dans ce cadre. Nous invitons les agents concernés à ne pas hésiter à nous faire remonter toutes difficultés, craintes et « directives » auxquelles ils pourraient être confrontés.

Organisation de l'EDR

À ce jour, trois équipes de renfort coexistent en Gironde :

- l'ERR (Equipe de Renfort en Résidence) qui travaille 6 mois de l'année au CPS (Centre de Prélèvement Service) relais de Lyon pour toutes les questions concernant les contrats de mensualisation et qui intervient les 6 autres

mois de l'année sur les trésoreries spécialisées impôt de Bordeaux et sur la trésorerie de Bordeaux amendes,

- l'ERD (Équipe de Renfort Départementale) qui intervient dans les SIP (secteur recouvrement), les trésoreries spécialisées communal, les trésoreries mixtes et les services de direction.

- l'EDRA (Échelon de Renfort et D'Assistance) qui intervient dans les structures de la filière fiscale (hors SIP recouvrement).

À compter du 1^{er} septembre 2015 ces 3 équipes n'en formeront qu'une seule : l'EDR (Équipe Départementale de Renfort), constituée de 57 agents au TAGERFIP (60 agents effectifs à ce jour).

La direction locale n'a fait le choix, comme l'y autorisait la note nationale, ni de la sectorisation géographique, ni de la sectorisation fonctionnelle.

Seuls les agents de l'ERR actuelle auront la possibilité d'effectuer leurs missions uniquement sur Bordeaux, dans la mesure où ils ont pris leur poste dans ces conditions à la création du CPS.

Nouveauté : le compte-rendu de mission sera effectué par le chef de service ou de poste à l'issue de chaque mission (avec copie à l'agent de renfort).

Les affectations sur l'EDR seront nationales mais la direction locale aura la possibilité d'effectuer un pré-recrutement parmi les agents du département qui souhaitent intégrer l'EDR. Ces agents auront alors la priorité sur les demandes nationales.

La CGT a demandé que ce pré-recrutement soit examiné en CTL.

En ce qui concerne les frais de déplacement des actuels EDRA, nous sommes intervenus pour nous assurer que, comme le prévoient les directives nationales, les collègues soient désormais indemnisés de leur domicile familial à leur poste d'affectation,

La direction a indiqué que cela devait en effet être le cas...

N'hésitez pas à nous faire remonter d'éventuels dysfonctionnements.

Questions diverses

Emploi de retraité DRFIP

Les élus CGT ont demandé s'il était exact que des agents retraités sont recrutés en qualité d'auxiliaire dans les services.

La direction confirme cette information précisant qu'il s'agit d'un (de) cas isolé (s) voire unique. Les nécessités du service ont conduit la direction à procéder de la sorte.

La CGT conteste de tels recrutements qui ne sont que la conséquence des suppressions d'emplois.

Nous demandons à tous les collègues de nous faire remonter la présence de cas similaires dans les services.

Plan triennal

Au mois de septembre dernier nous avons demandé à la direction qu'elle nous présente son plan triennal de restructuration.

Nous avons dû à nouveau intervenir aujourd'hui afin que cette présentation soit effectuée : elle sera à l'ordre du jour du CTL du mois d'avril.

Mérignac : travaux et nuisances

La mise en œuvre de travaux de restructuration des locaux du Centre des Finances Publiques de Mérignac a provoqué d'importantes nuisances sonores pendant la journée, perturbant de façon importante les conditions de travail des agents et d'accueil des usagers.

La CGT a dénoncé l'absence de concertation du CHS CT et de mesures pour pallier ces nuisances.

Nous rappelons à tous les collègues d'être vigilants et réactifs dès le démarrage de telles conditions en informant les représentants des personnels afin que la direction soit immédiatement saisie.

Application FDD (Frais De Déplacement)

Pour les agents se déplaçant fréquemment, des formations présentiellees ont été organisées et des procédures particulières mises en place afin de pallier la lourdeur de cette application.

Pour les collègues qui se déplacent peu, aucune formation n'a été proposée.

Or, cette application étant difficile à appréhender sans formation, son utilisation est très lourde pour les agents qui ont besoin de décompter leurs frais de déplacement et pour les services RH qui les gèrent.

C'est pourquoi la CGT a demandé qu'à minima soient diffusées des fiches de procédure simplifiées afin qu'aucun collègue ne renonce à décompter ses frais de déplacement à cause de la complexité de l'outil FDD.

La direction s'est engagée à mettre en place ces fiches de procédure ou à améliorer l'existant mais également à faire remonter à la direction nationale la difficulté d'utilisation de cette application.